



Négociation salariale 2011 – Compte-rendu.

Voici les 5 points qui sont ressortis après consultation des salariés et dont nous avons fait part à la Direction.

- 1) **13^{ème} mois ou prime de fin d'année 2011.**
- 2) **Chèques vacances.**
- 3) **Prime de production (revoir critère et attribuer au personnel maintenance et administratif).**
- 4) **Prime vacance 2011.**
- 5) **Augmentation de salaire.**

➤ Nous avons demandé qu'un 13^{ème} mois soit mis en place ou que la prime de fin d'année soit modifiée et versée au prorata de la présence (pour éviter que les salariés présents toute l'année soit sanctionné à cause de l'absence d'autres).

➤ Pour les chèques vacances nous avons demandé la même participation que l'année dernière, 40 € pour les opérateurs et 30 € pour les cadres et agents de maîtrise.

➤ Nous avons demandé de revoir le critère retard et pour que la prime soit versée à tout le personnel. Nous leurs avons remis un document rédigé par Patrick Faucillon qui a fait un calcul à ce sujet. Pour le moment la réponse est : « *si cette prime est versée à tout le personnel il faut dénoncer la situation actuelle (ce qui prendra 6 mois minimum) ou alors la transformer en prime d'intéressement (à voir).* »

➤ Prime vacance 2011 : nous leurs avons expliqué que c'est nous qui la construisons et que si la prime de production était attribuée à tout le personnel il fallait reverser ce que nous avons mis de côté.

➤ Pour l'augmentation 2011 nous attendons l'augmentation du SMIC.

➤ Sachez que les NAO se font en plusieurs étapes (2, voire 4) : nous faisons nos demandes, ensuite une deuxième réunion a lieu et là c'est à la Direction de faire ses propositions. Si nos demandes sont

approuvées, un accord est signé, sinon nous refaisons de nouvelles propositions. Cela veut dire, alors, qu'une troisième réunion aura lieu. **Pour le moment la deuxième a lieu le 20 décembre.**

➤ Une augmentation a déjà été faite, en vertu de la grille des salaires de la convention du textile (0,70 € soit à peu près une dizaine d'euros bruts) : vous pouvez le voir sur votre bulletin de paie de novembre au niveau du salaire de base.

➤ D'autre part, un accord a été signé entre les organisations syndicales et le patronat pour la mise en place d'une PREVOYANCE dans toutes les entreprises du textile. **Cela est donc, maintenant, une obligation.** La participation est de 5 € pour le salarié et de 5 € par salarié pour la direction. ⇔ Pour ceux qui ont déjà un contrat de prévoyance, rapprochez-vous de votre assurance pour savoir si vous pouvez cumuler plusieurs prévoyances (sinon, cela ne sert à rien d'en avoir plusieurs, vous risquez alors de payer pour rien !).

➤ Nous avons demandé un geste de la direction pour 2010. Comme vous le savez le quota d'absentéisme n'a pas été atteint (3,5%). Monsieur Roussel va en faire part à la direction Allemande mais, pour lui, aujourd'hui, c'est NON, car « *quand un accord est signé, il faut savoir le respecter* » (ce qui n'est pas faux). Cependant, nous lui avons fait part que 81% des salariés étaient prêts à faire un mouvement et que nous les suivrons tout en voulant éviter cela.

Au moment de signer l'accord 2011 nous vous ferons un compte rendu. Mais, attendez que la direction fasse ses propositions ! Surtout n'écoutez pas les bruits de couloir : venez plutôt nous voir pour en savoir plus.

Syndicalement votre,
Zupancic David